



Ville de Mont-Saint-Hilaire

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

### **BUDGET PARTICIPATIF 2023 : CINQ PROPOSITIONS RETENUES - LA POPULATION EST INVITÉE À VOTER POUR SES PROJETS FAVORIS -**

**Ville de Mont-Saint-Hilaire, le 6 juin 2023** – La Ville de Mont-Saint-Hilaire est fière de dévoiler les cinq projets retenus dans le cadre du budget participatif 2023 et invite toute la population hilairemontoise à voter, du 6 juin au 25 août, pour ses projets coup de cœur. Le résultat du vote déterminera le ou les projets gagnants de cette édition 2023 pour laquelle la Ville a réservé un montant de 200 000\$ à même son budget en immobilisations.

#### **Les cinq projets retenus par le comité de coordination sont :**

**Encore plus Incroyables** : Déploiement en ville d'*Incroyables comestibles*, un mouvement citoyen d'agriculture urbaine participative invitant la population à planter, entretenir et récolter des fruits, fines herbes et légumes. Le projet inclut une carte interactive permettant de cibler les espaces comestibles en ville.

**Parc Félix-Racicot** : Ajout d'immobilisations permettant à toutes les générations de profiter des installations du parc Félix-Racicot à l'année : mini-terrain de basketball avec revêtement en tuiles synthétiques pour terrains sportifs, tables de jeux de ping-pong et d'échecs extérieures, bancs, etc.

**Place à l'HIVERmontois** : Aménagement d'un parcours lumineux pour égayer le parc des Maires avec une halte chaleur près de la bibliothèque et du parcours nourricier, où seraient disposés chaises Adirondacks et foyer.

**Optimisation du parc canin** : Création d'un circuit d'entraînement canin et aménagement de deux abris à trois côtés, un situé dans l'enclos des petits chiens et un du côté du parc pour les chiens de plus grande taille.

**Terrains de Pickleball, pour un sport en effervescence** : Aménagement de quatre terrains de pickleball extérieurs sur la surface de la patinoire du parc Michel, avec accès pour la population à l'ensemble de l'équipement requis pour s'adonner à l'activité : poteaux, filets, raquettes et balles.

#### **Un vote pour la communauté**

Les citoyens sont appelés à voter pour leurs trois projets favoris sur la plateforme en ligne [budgetparticipatif.villemsh.ca/votez](https://budgetparticipatif.villemsh.ca/votez). La Ville suggère aux personnes qui n'ont pas de connexion Internet d'utiliser les postes informatiques de la bibliothèque Armand-Cardinal. Il est également possible de se procurer un bulletin de vote papier à la réception de l'hôtel de ville, au Pavillon Jordi-Bonet et à la bibliothèque, de le compléter et le déposer dans une boîte prévue à

cet effet, aux mêmes endroits. Il est à noter que pour voter, vous devez, être un citoyen de Mont-Saint-Hilaire, être âgé de 16 ans et plus, fournir une adresse courriel et des informations valides. De plus, tout vote soumis en double ou ne répondant pas aux règlements ne sera pas comptabilisé.

« Après l'analyse du comité de coordination, nous sommes très fiers aujourd'hui de vous présenter cinq beaux projets, innovants et rassembleurs, tous issus de propositions citoyennes. Nous vous invitons à voter en grand nombre pour déterminer les projets lauréats de 2023 », déclare Mélodie Georget, conseillère du district 5 – de la Seigneurie.

« Je tiens aussi à remercier les membres du comité du budget participatif pour leur implication. Un beau travail d'analyse a été fait et a permis de présenter des projets tous plus intéressants les uns que les autres. Nous sommes fiers de les présenter au vote populaire. Les citoyennes et citoyens de Mont-Saint-Hilaire peuvent dès maintenant contribuer à déterminer le choix des projets qui seront réalisés en 2024 », mentionne Claude Rainville, conseiller du district 3 – de Rouville.

### **Des projets lauréats qui prennent vie**

« Nous ne pouvons que nous réjouir de l'intérêt de la population hilairemontaine à participer et partager leurs idées dans le cadre de ce processus démocratique qu'est le budget participatif. Ceci démontre toute l'importance de ce type de projet rassembleur pour notre communauté. Nous aurons encore une fois la chance cette année d'identifier deux projets à réaliser qui permettront de dynamiser notre milieu de vie », souligne Marc-André Guertin, maire de la Ville.

La période de vote se déroulera jusqu'au 25 août prochain et les deux projets lauréats seront dévoilés à la séance du conseil municipal du 5 septembre 2023. Par la suite, les étapes de planification et de réalisation des projets gagnants se réaliseront au cours de l'année 2024.

Rappelons que les projets lauréats du budget participatif 2022 sont en cours de réalisation : analyse de sol, permis, achats, etc. Les projets *Accès à la rivière Richelieu pour une proximité avec la faune et la flore* et *Parcours nourricier : un endroit où marcher, cueillir et s'enrichir* devraient tous deux être achevés à l'automne 2023 pour le plus grand plaisir de la population hilairemontaine.

### **À propos de la Ville de Mont-Saint-Hilaire**

*Mont-Saint-Hilaire est une ville de plus de 19 400 citoyens. Ville de nature, d'art et de patrimoine, elle est fière de ses valeurs de développement durable, qu'elle manifeste notamment en protégeant et en préservant ses milieux naturels. Mont-Saint-Hilaire est aussi un lieu incontournable de l'activité artistique et touristique de la Vallée-du-Richelieu et possède un riche patrimoine historique et culturel.*

- 30 -

**Source :** Ville de Mont-Saint-Hilaire  
**Information :** Services aux citoyens et communications  
[communications@villemsh.ca](mailto:communications@villemsh.ca)